



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E171456

VALABLE JUSQU'AU 05/05/2024

ÉDITÉ LE 26/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 47 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST RAPHAEL 832518120

Siret : 832 518 120 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 90 38714

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H96331Q1254000/002145102/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA H96331Q1254000/002145102/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SUCHET TOITURE

249 AVENUE DU 8 MAI 1945
RESIDENCE ALLEE VICTORIA BAT 1
83700 SAINT RAPHAEL

Téléphone : 04 94 95 87 17

Fax : 04 94 95 87 17

Portable : 06 62 09 34 87

Site Internet : www.charpente-couverture-saintraphael.fr

E-mail : sarlsuchet.toiture@orange.fr

Responsabilité légale :

SUCHET FRANCK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	14/04/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/04/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	14/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.